



Conférence de presse

La Danse - 1932

Une nouvelle vie pour le relief d'Ossip Zadkine

Hôtel Continental - 06/05/2024 – 11h

Dossier de presse





Après 30 d'invisibilité et d'oubli dans les réserves d'une grande enseigne de vêtements de la rue Neuve, le vaste relief « *La Danse* » d'Ossip Zadkine, conçu comme cadre de scène de l'ancien Cinéma Métropole, devrait être à nouveau visible grâce à une collaboration entre Urban.brussels, la SA Métropole et le Musée Juif de Belgique.

1. L'artiste



Ossip Zadkine (Vitebsk 1888 – Neuilly-sur-Seine 1967) sculpteur français d'origine bieloruss, est l'un des artistes phares du quartier de Montparnasse de l'entre-deux-guerres. Inscrit dans le courant du primitivisme, il embrasse un temps le **mouvement cubiste** (auquel il reste associé malgré la brièveté de cet intermède), puis se tourne vers les **sources antiques et les thèmes mythologiques**. Son œuvre s'étale sur près d'un demi-siècle et compte près de 600 sculptures en bois, pierre, marbre, terre, plâtre et bronze. À côté de la sculpture qui reste son médium privilégié, son œuvre graphique – dessins, gouaches, aquarelles mais aussi gravures – n'en est pas moins colossale. Son atelier de la Rue d'Assas à Paris a été transformé en musée municipal en 1982.

Zadkine et Bruxelles

Bruxelles joue un rôle non négligeable dans la carrière de Zadkine. André de Ridder et Victor Sevrancx s'y montrent d'ardents défenseurs de son Art. Les galeries Sélection et Le Centaure lui offrent des espaces d'exposition. Le Palais des Beaux-Arts lui organise sa première grande exposition. Par ailleurs, L'architecte Blomme fait à trois reprises au moins appel à lui pour la réalisation de sculptures intégrées dans ses bâtiments bruxellois¹.

¹ Han Heremans, recueil de cartes postales sur le Cinéma Métropole, éditions Plaizier.



Bruxelles accueille la première rétrospective de l'artiste en 1933 au Palais des Beaux-Arts.

Cette première rétrospective dans un musée donne toute la mesure du travail de Zadkine sur deux décennies ; c'est une exposition de grande envergure puisque 254 œuvres sont réunies : 139 sculptures, 115 gouaches, aquarelles et dessins. Sont présentés 41 bois aux essences variées (chêne, orme, acacia, hêtre, buis, poirier, noyer, ébène, cerisier...), 33 pierres et 36 bronzes, 22 terres et plâtres. L'évolution de son art y est retracée depuis la Tête Héroïque en granit (1909), la Femme à l'éventail en pierre (1923), le Sculpteur et son assemblage de matériaux (1929), un monumental Sculpteur en bois, (aujourd'hui disparu), l'Orphée en orme (1930), jusqu'aux reliefs en plâtre doré réalisés pour le cinéma Métropole, à Bruxelles (1932).

Un catalogue de 36 pages, comprenant 12 reproductions est édité avec une préface d'André de Ridder : « Fervent de la taille directe, il [Zadkine] a toujours su tirer du bois et de la pierre le maximum de ressources (...) Pas de sculpteur qui aime davantage et connait mieux la nature profonde du bois, du granit et du marbre. C'est en suivant leurs contours, en tirant profit de leurs veines, de leurs granulations, de leurs failles, que Zadkine a fait surgir de ces matériaux ses corps de femmes et d'adolescents, ses animaux fantastiques, arbres – hommes, pierres - poissons, chargés de sortilèges. Si novateur, si personnel, Zadkine est un de nos vrais, de nos rares « classiques » d'aujourd'hui. » L'exposition remporte un vif succès, une partie des œuvres sera présentée le mois suivant à Anvers, au Cercle royal artistique. ²

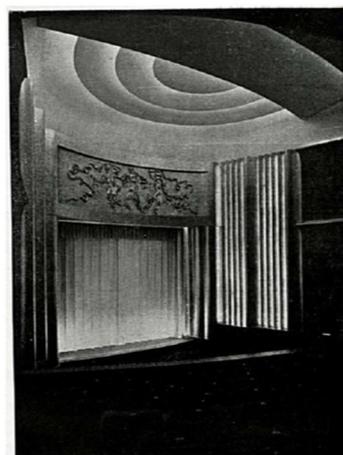
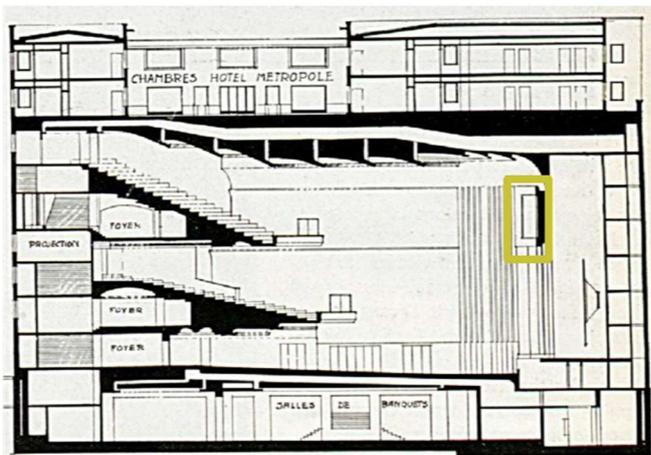
² <https://www.zadkine.paris.fr/fr> - consulté le 22/4/2024



2. L'œuvre et son contexte

Le Cinéma Métropole

Le 27 octobre 1932 s'ouvre rue Neuve à Bruxelles le cinéma *Le Métropole*, « le plus beau cinéma de la capitale » selon Paul Fierens dans les *Nouvelles Littéraires* du 25 février 1933 : « luxe calme, opulence sobre, perfection dans la simplicité ». Construit par l'architecte Adrien Blomme dans l'extension de l'Hôtel *Métropole*, ce complexe cinématographique comportait près de 3.000 places et était le premier en Belgique à être pourvu d'un système de conditionnement d'air. Les spectateurs bénéficiaient en outre des avantages d'un écran extensible, d'un équipement sonore de haute qualité, de casques amplificateurs...



Source : L'Emulation 1933

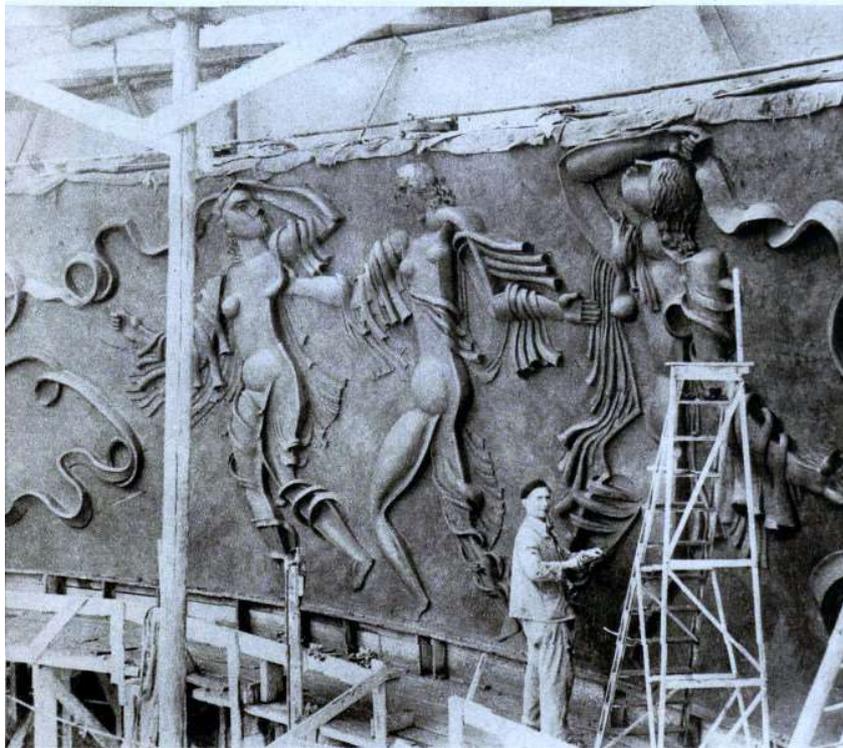


Le relief *La Danse* : une œuvre d'exception

Ossip Zadkine et Adrien Blomme avaient déjà collaboré précédemment pour l'habitation personnelle de l'architecte (1928 – av Franklin Roosevelt 52).

Mais l'œuvre commandée au sculpteur est d'une toute autre dimension que des ornements de façade. Il s'agit d'un bas-relief de 12 m de long sur 3.5 m de haut !

Ossip Zadkine a réalisé lui-même ce relief monumental in situ pendant la construction de la salle.



Bâtir 1932

Conscient de l'importance de ce qu'il est en train de créer, Zadkine déclare, dans une interview accordée à *Bâtir* (15 déc. 1932) :

« J'ai taillé des arbres entiers (..) mais c'est la première fois que crée un haut-relief de cette importance, ainsi accroché çà la pleine muraille, s'intégrant à l'architecture d'une aussi vaste salle, et devenant en quelque sorte l'un des éléments organiques de son harmonie.

Je me suis inspiré du défilé d'images que propose l'écran (...). Trois grands personnages jouent avec des rubans. La beauté doit naître du jeu sinueux des lignes qui se lient les unes aux autres distribuant leur rythme, la puissance aux volumes et la sensibilité des creux. Ce sont elles qui donnent à la composition son unité solide et souple. Voyez comme elles font courir la lumière rendant l'impression à la fois soudaine et durable. J'ai conçu ce relief comme s'il devait vivre en plein air. De là cette simplicité du sujet et cette sobriété de moyens. »

Les trois personnages dansant avec des rubans (qui pourraient évoquer des pellicules cinématographiques), ne sont pas sans évoquer les frises des monuments antiques grecs qu'admirait le sculpteur.

Réalisé en plâtre, le relief est recouvert d'une patine bronze doré.

Il s'agit sans conteste de l'œuvre la plus monumentale encore conservée de ce sculpteur hors normes qui éprouvait de la joie à « saisir à plein bras la matière... ».



© KIK-IRPA 1952 - Dimensions : 12,14m x 3,66m (courbe) - Matériau : plâtre sur structure en bois et métal

L'œuvre présente une forme légèrement concave et se déploie sur 12,14 m x 3,66 m. Le relief est constitué de plâtre gypse de 2 cm d'épaisseur maximum, peint en imitation de bronze. Il est fixé à une structure métallique qui le maintient à la structure en béton du bâtiment.

Le relief a d'abord été réalisé en argile, en taille réelle. À partir de ce modèle d'argile, des moules en plâtre ont été réalisés. L'œuvre a ensuite été coulée en plusieurs parties afin que sa mise en place soit techniquement gérable. Ces parties, au nombre de 15, possèdent chacune une petite structure de renfort en bois. Elles ont été fixées à la structure de métal en place dans le Métropole et jointoyées entre elles au moyen de gypse. L'œuvre a ensuite reçu une finition peinte en imitation de bronze doré. L'IRPA a identifié très précisément les matériaux mis en œuvre : le gypse, la couche picturale, les renforts noyés dans le plâtre, etc.

D'après l'IRPA, l'œuvre est en assez bon état. Les quelques pathologies ont été identifiées : principalement de petites lacunes de peinture, quelques fissures et d'anciennes retouches.

Invisibilisation de l'oeuvre

Suite à l'incendie de l'Innovation en 1967, la spéculation grignote progressivement la rue Neuve et le Cinéma Métropole transforme ses salles en 1971 pour tenter de survivre à la crise du cinéma en diversifiant son offre : la grande salle est divisée en 4. Ces aménagements respectaient toutefois les structures, rendant un retour aux dispositions d'origine possible.

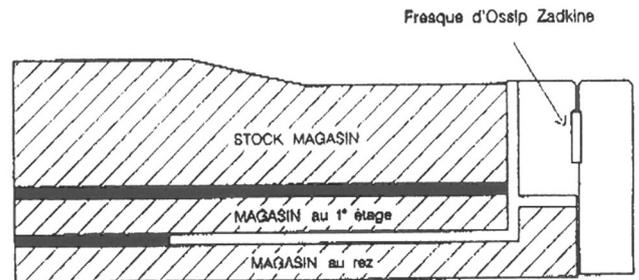
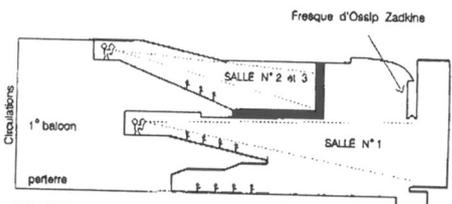
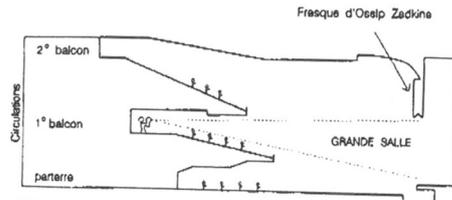
Mais en 1994, le cinéma ferme définitivement ses portes et de lourds travaux supplémentaires sont réalisés. Malgré la demande du Gouvernement bruxellois de conserver le relief de Zadkine



in situ, la création de plusieurs dalles de béton dans le cadre de la transformation de l'ancien cinéma en commerce l'enferme définitivement dans un espace qui ne pourra plus jamais être accessible au public.

Évolution entre 1931 et 1971-1977

Situation 1994



Situation actuelle dans les réserves du Magasin Zara





3. Le projet

Cession à la Région de Bruxelles-Capitale

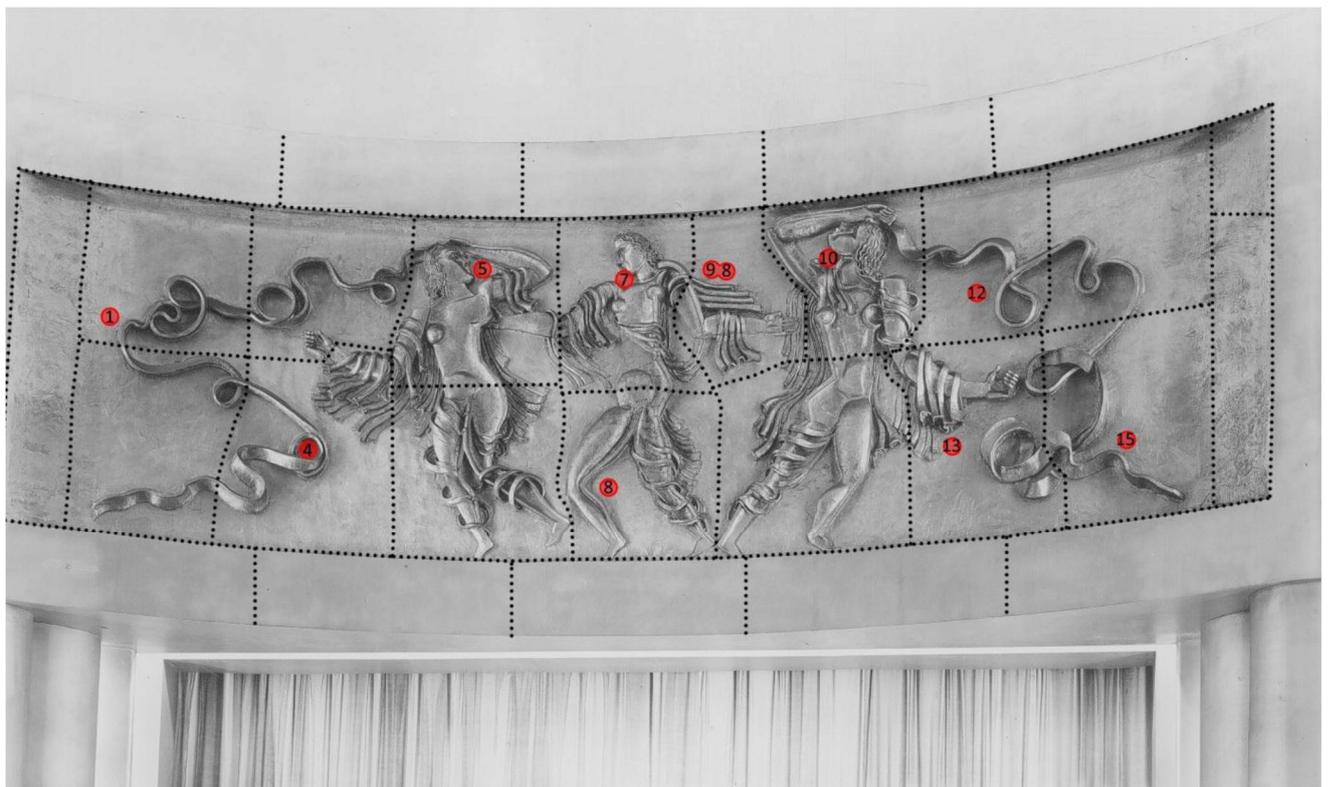
En 2018, les propriétaires de l'Hôtel Métropole (la famille Bervoets) ont proposé de céder le relief à la Région bruxelloise pour permettre de le rendre à nouveau accessible au public.

Plusieurs pistes ont été envisagées, dont le maintien in situ, permettant d'éviter un déplacement délicat de par les dimensions et les matériaux composant l'œuvre, mais l'accès restait complètement illusoire.

Urban a commandé une étude de faisabilité a été commandée à l'Institut royal du Patrimoine artistique (IRPA) pour évaluer l'état de conservation de l'œuvre et envisager les possibilités de démontage/ déménagement dans un lieu accessible au public.

Pour l'IRPA, l'œuvre est en assez bon état. Quelques pathologies ont été identifiées : principalement de petites lacunes de peinture, quelques fissures et d'anciennes retouches.

L'œuvre étant de taille trop monumentale pour être déménagée d'une pièce, il est nécessaire de la démanteler au préalable, selon le découpage en 15 parties défini lors de la construction de l'œuvre.





En juin 2020, la SA Métropole a légué le relief à la Région bruxelloise sous réserve de le mettre à disposition du public.

Parmi les pistes envisagées la celle de mettre le relief en valeur au sein du projet de Musée régional *Kanal* a bien sûr été explorée mais la présentation dans le complexe Citroën mobiliserait trop d'espace dans le projet, voué par ailleurs, à l'art contemporain et cette piste a dès lors été abandonnée.

Mise en valeur au Musée juif

Le Musée Juif de Belgique avait déjà montré son intérêt pour le relief après que celui-ci ait été définitivement relégué dans les réserves du commerce de la rue Neuve en 1994. En 2001, la conservatrice du Musée Juif interrogeait la CRMS sur la faisabilité d'un transfert mais ce projet n'avait pas été poursuivi.

Lorsque la Région a cherché une piste pour rendre l'œuvre accessible au public, cette piste a naturellement refait surface et le Musée juif a formulé la proposition de consacrer une salle entière au relief et de recréer une sorte d'Atelier de Zadkine autour du relief.

L'IRPA ayant confirmé la faisabilité technique de l'opération, celle-ci redevenait une réelle opportunité pour rencontrer les objectifs partagés de rendre à nouveau accessible ce patrimoine exceptionnel.

Une fenêtre d'opportunités très serrée

Ce projet vise à **rendre cette œuvre exceptionnelle à nouveau visible du plus grand nombre en la présentant dans des conditions muséales adéquates.**

Il coïncide avec une série d'évènements culturels planifiés en 2025 et 2026 en lien avec Zadkine et l'époque pendant laquelle le relief fut réalisé :

- la commémoration en 2025 du centenaire du style Art Déco par la Région de Bruxelles-Capitale est l'occasion de mettre en évidence d'un chef d'œuvre produit dans la période Art Déco ;
- le Musée Zadkine de Paris, partenaire du projet, prépare pour 2025 une nouvelle exposition sur le sculpteur tandis que des projets de rétrospectives pourraient voir le jour en 2026.



Ce projet constitue une occasion unique de présenter au public – non seulement bruxellois et belge mais aussi international, – une opération quasi inédite dans le monde de l'Art, dont les étapes-clés devraient être filmées.

L'agenda culturel coïncide également avec les agendas professionnels et commerciaux des partenaires principaux:

- le Musée Juif entamera dès 2025 d'importants travaux de transformation dans la partie avant du Musée. Ces travaux ne concernent pas la salle dans laquelle le relief sera exposé mais entraînent un arrêt dans la programmation muséale. Cette dernière se termine en septembre 2024 permettant au musée de réaliser rapidement les adaptations nécessaires pour accueillir le relief dans une scénographie « atelier Zadkine » ;
- les nouveaux actionnaires de la SA métropole (Lone Star Funds), qui soutiennent pleinement le projet, souhaitent sortir le relief le plus rapidement possible de son écrin pour la commodité des locataires dont les réserves sont particulièrement sollicitées tout au long de l'année;

Une opération délicate

Le Musée juif prévoit d'entamer de profonds travaux de rénovation (reconstruction partielle – permis accordé) début 2025. Pour éviter que le relief soit entreposé temporairement dans un autre lieu, nous avons proposé de procéder à l'opération de démontage et d'installer le relief dans sa future salle pour fin 2024, où il pourra être restauré parallèlement aux travaux (sachant que la salle qui l'accueillera ne sera pas touchée par les travaux).

L'œuvre étant de taille trop monumentale que pour être démenagée d'une pièce, l'IRPA a proposé de la redécouper en 15 parties, selon le découpage initial défini lors de la construction de l'œuvre. Une méthode de travail a été étudiée et testée sur des échantillons de décor en plâtre réalisés par l'IRPA avec des matériaux identiques à ceux de l'œuvre de Zadkine.

Détail de l'opération

Un traitement de restauration partiel est nécessaire avant le démantèlement de l'œuvre : fixation de la couche picturale, nettoyage, élimination des surpeints, pose d'un verni protecteur. Le but de ces traitements est de minimiser les dégâts lors des manutentions nécessaires. Les produits à utiliser pour ces traitements sont identifiés. L'étape suivante consiste à créer une coque rigide sur la face des sculptures afin de maintenir l'œuvre durant son découpage. La coque en question servira également de protection durant le déménagement. La coque sera composée de divers matériaux qui permettront d'être détachés de l'œuvre après transport, tout en présentant une certaine rigidité. Des forages de petit diamètres seront ensuite réalisés à intervalles réguliers dans les joints qui fixent les 15 parties, afin de mettre en évidence



l'emplacement précis de ces joints. Ensuite l'œuvre sera redécoupée à la disqueuse, avec sa coque de protection, en suivant précisément les anciens joints.

Le poids moyen de chaque partie est estimé à 120 kg (le poids total du relief est donc sans doute de l'ordre de 1.800 kg, structure de soutien en acier non comprise). Un palan sera donc nécessaire pour la manutention. Les revers de chaque partie recevront ensuite chacun une seconde protection, cette fois en mousse polyuréthane (un film de plastique posé au préalable sur le plâtre afin d'éviter que le polyuréthane n'y adhère).

Ainsi, chaque partie se retrouvera prise en sandwich entre deux coques moulées sur mesure : la coque rigide extérieure (qui aura été découpée en même temps que l'œuvre suivant le jointage d'origine) et la coque de mousse polyuréthane intérieure réalisée sur chaque pièce après découpage. Chacune des 15 parties ainsi prise en sandwich sera ensuite fixée à un panneau de bois pour le transport.

Des petits travaux seront nécessaires dans l'ancien cinéma pour permettre les manipulations ou le passage des pièces : démontages de cloisons existantes, de portes, de câbles et de gaines de ventilation qui gênent. Des installations de chantier sont également prévues : cloisons provisoire pour fermeture du chantier, échafaudage, palan, extraction d'air pour évacuer les poussières et les substances volatiles polluantes produites durant les travaux.

Le remontage dans le nouveau lieu qui accueillera l'œuvre se fera selon le processus inverse du démontage. Il faudra d'abord réaliser une nouvelle structure de soutien pour l'œuvre (en récupérant éventuellement l'actuelle), fixer chaque partie à la structure et les jointoyer entre elles. Les joints seront ensuite peints en imitation de bronze et puis vernis. Il est à noter que la destination finale du Musée Juif n'était pas connue à l'époque de l'étude. Ainsi, les spécificités du lieu n'ont pas été étudiées

Recherche de financement

Ce projet exceptionnel tant par rapport à l'œuvre concernée que par rapport au chantier à mettre en place est porté par plusieurs acteurs qui s'associent dans un partenariat en vue d'atteindre l'objectif commun de rendre à nouveau cette œuvre accessible au grand public.

Les anciens actionnaires de la **SA Métropole** contribuent à cet projet de diverses manières, les premiers en léguant l'œuvre à titre gratuit, les seconds en facilitant l'opération et la soutenant financièrement.

Urban a mandaté un bureau d'architectes spécialisés dans la restauration du patrimoine, le Bureau Origin pour suivre toute l'opération jusqu'au remontage et la restauration dans son futur lieu d'accueil. Cette mission sera évidemment suivie de près par la Direction du Patrimoine culturel (département Mobilier + département travaux) et un comité d'accompagnement auquel est également associé la conservatrice du Musée Zadkine à Paris.



Le **Musée juif** dédicacera une salle entière dans ses collections permanentes, s'engage à rendre l'œuvre accessible au plus grand nombre et finance une partie de l'opération.

Mais la totalité du budget nécessaire pour couvrir l'ensemble de l'opération, estimée à 200 000 euros n'est pas encore disponible.

Un autre partenaire historique d'Urban, l'asbl **Prométhéaa** donc été sollicitée pour aider le projet à trouver d'autres soutiens financiers sous forme de mécénat. La Fondation Roi Baudouin et d'autres fonds de soutien de projet culturel sont également approchés. Mais cette conférence de presse est aussi l'occasion de solliciter les mécènes.

Nous sommes en tout cas confiants que la qualité du projet et son caractère exceptionnel dans le paysage culturel bruxellois permettront de rassembler les fonds nécessaires pour couvrir cette opération !

